



## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

# **SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DE LA VILLE DE VALENTIGNEY**

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

L'article L. 2313-1 du CGCT stipule désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera, comme le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire, les budgets 2019 et les comptes administratifs 2018 disponible sur le site internet de la commune ([www.valentigney.fr](http://www.valentigney.fr)).

# PREAMBULE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient le 31 janvier de l'année N +1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes existants. Pour notre ville, la présente synthèse traitera du budget principal de la commune et du budget annexe « lotissement des Tâles ».

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses et des recettes effectivement réalisées. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre des comparaisons. Il est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement, il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement.

Les restes à réaliser, déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la commune, correspondent aux dépenses et recettes certaines de la section d'investissement dont le paiement et l'encaissement n'ont pas pu être effectués sur l'exercice budgétaire auquel ils se rapportent. Les restes à réaliser sont intégrés dans le calcul du résultat du compte administratif et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section d'investissement.

Une fois, le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats afin d'intégrer ceux-ci au budget en cours. Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public qui est en charge de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses ordonnancées par le maire.

A l'instar du budget, chaque section du compte administratif est constituée d'opérations réelles et d'ordres. Les opérations réelles, tant en dépenses qu'en recettes, génèrent un flux de trésorerie, tandis que les opérations d'ordres sont des mouvements comptables de transfert entre sections ou à l'intérieur d'une même section sans flux de trésorerie.

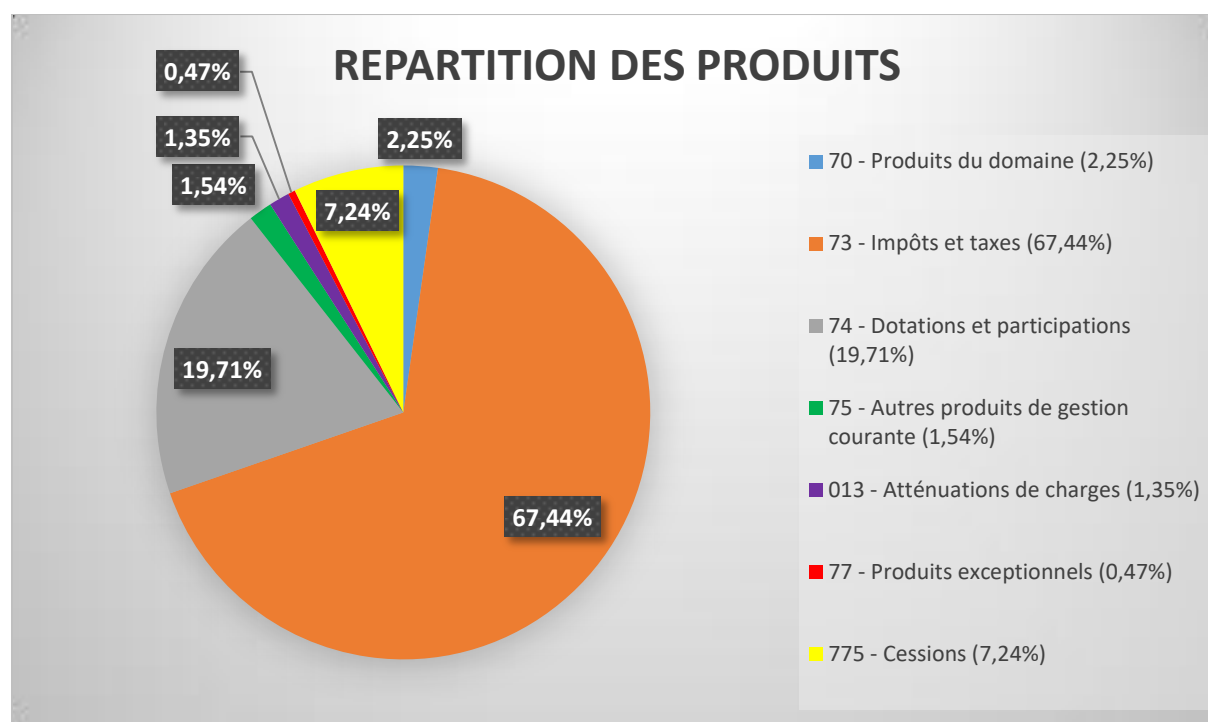
# BUDGET PRINCIPAL

## I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2018 de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de 450 775,09 €.

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Compte Administratif 2018	Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Compte Administratif 2018
	<b>A - Recettes réelles</b>			<b>A - dépenses réelles</b>	
70	Produits du domaine	275 679,44	011	Charges à caractère général	2 364 638,89
73	Impôts et Taxes	8 268 058,31	012	Charges de personnel	6 425 634,91
74	Dotations et participations	2 416 150,00	014	Atténuation de produits	174 035,00
75	Autres produits de gestion courante	188 749,68	65	Autres charges de gestion courante	1 647 898,60
76	Produits financiers	45,30	66	Charges financières	120 320,17
77	Produits exceptionnels	945 938,03	67	Charges exceptionnelles	25 811,06
013	Atténuations de charges	165 584,79			
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>12 260 205,55</b>		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>10 758 338,63</b>
	<b>B - Recettes d'ordre</b>			<b>B - Dépenses d'ordre</b>	
042	Transfert entre sections	1 109 105,43	042	Transfert entre sections	2 160 197,26
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 369 310,98</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 918 535,89</b>

## A – Les recettes réelles de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement au titre de l'année 2018 affichent une hausse de 447 260,70 € (+3,79%) par rapport à l'exercice précédent. Cette progression résulte des cessions d'actifs réalisées au cours de l'année.

Les variations les plus significatives en recettes par rapport à l'année précédente sont les suivantes :

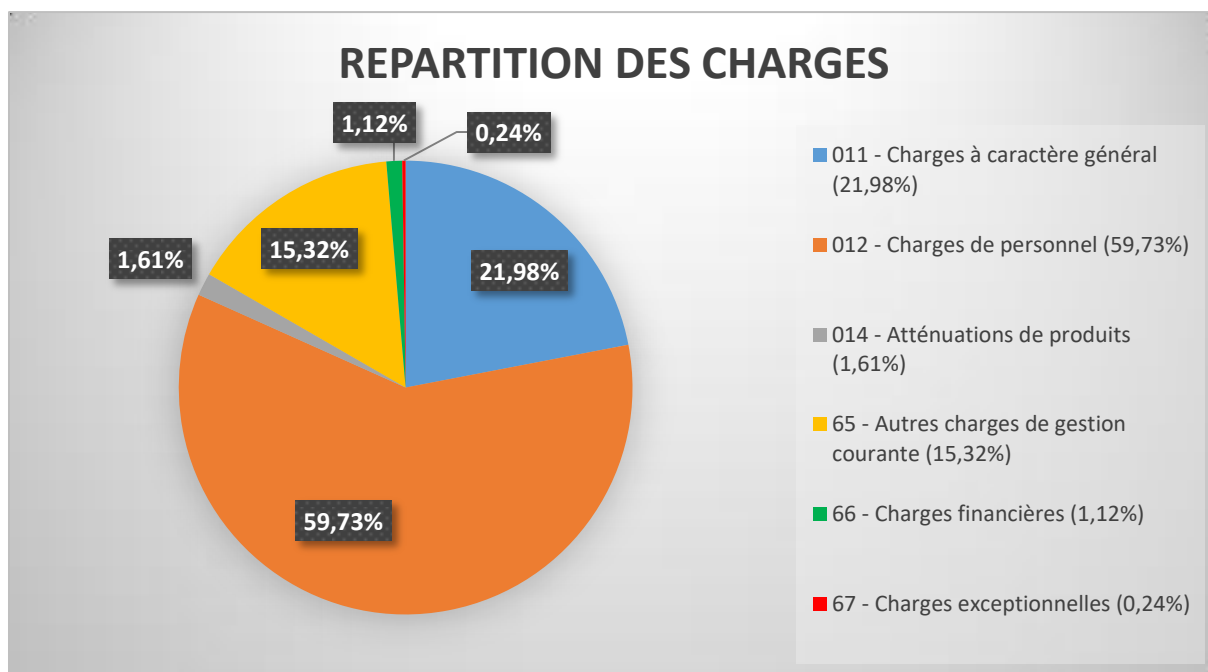
- Chapitre 70 - Produits du domaine (+ 21 661 € soit + 8,53%) : Progression des droits d'entrées et de sponsoring du festival Bocksons, encaissement sur une année pleine de l'indemnité compensatrice perçue au titre de la gestion de l'agence postale communale.
- Chapitre 73 - Impôts et taxes (+ 37 191 € soit + 0,45%) : Augmentation du produit des impôts locaux suite à la revalorisation des bases fixée, pour la première fois en fonction de l'inflation constatée l'année précédente (+1,24%), les taux d'imposition communaux restant inchangés depuis 2006.

Par ailleurs, 2018 est la première année de mise en place de la réforme de la taxe d'habitation qui prévoit un dégrèvement de cette taxe pour les foyers les plus modestes. Pour Valentigney, sur les 4 905 articles de rôles de TH (un foyer pouvant avoir plusieurs rôles), 3 237 rôles soit 66% ont bénéficié du dégrèvement partiel de TH (pour rappel, ce dégrèvement est progressif : 33% en 2018, 66% en 2019 et 100% en 2020). Ce dégrèvement est pour l'instant sans impact pour la collectivité. Ainsi, Valentigney a perçu en 2018 l'intégralité du produit du rôle de TH correspondant à la base d'imposition effective multipliée par le taux voté, à savoir : 1 849 093 € (dont 514 461 € ont été versés par l'Etat en lieu et place du contribuable).

- Chapitre 74 - Dotations et participations (- 130 388 € soit - 5,12%) : Diminution des dotations de l'Etat, des participations au titre des contrats aidés (extinction du dispositif) et du fonds d'amorçage des rythmes scolaires (retour à la semaine des 4 jours).
- Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante (- 10 435 € soit - 5,24%) : Diminution des locations immobilières.
- Chapitre 77 - Produits exceptionnels (+ 531 400 € soit + 128,19%) : Augmentation du produit des cessions d'immobilisation (ventes réalisées en 2018 : Bâtiment rue du Cercle, maison rue des Combes, maison rue des Glaces, ateliers municipaux rue de l'Abattoir, terrain rives du Doubs, terrain quartier des Buis, biens mobiliers divers).

- Chapitre 013 – Atténuation de charges – 2 212 € soit – 1,32% : Diminution des remboursements de rémunération du personnel en longue maladie et accident du travail.

## B – Les dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement au titre de l'année 2018 affichent une diminution de 288 003,77 € (- 2,61%) par rapport à l'exercice précédent.

Les variations les plus significatives en dépenses sont les suivantes :

- Chapitre 011 - Charges à caractère général (+ 66 657 € soit + 2,90%) : Augmentation des dépenses de fluides, des achats de fournitures diverses et de fournitures de voirie, des cachets d'artistes (organisation du festival Bocksons sur 2 jours). Diminution des frais d'assurances et suppression de la participation de la ville au Fonjep (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).
- Chapitre 012 - Charges de personnel (- 250 741 € soit - 3,76%) : Gel du point d'indice, progression en fonction du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), diminution du nombre de contrats aidés et des contrats pour personnel extérieur.
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (- 8 577 € soit – 0,52 %) : Diminution des subventions versées aux associations (- 17 K€). Pour rappel une subvention de 10 K€ pour l'organisation de l'Europa Cup Dorny avait été allouée en 2017. Baisse des indemnités élus (- 9 K€). Progression des pertes sur créances irrécouvrables (+ 16 K€).
- Chapitre 66 – Charges financières (- 2 060 € soit – 1,68%) : Diminution des intérêts de la dette communale ;

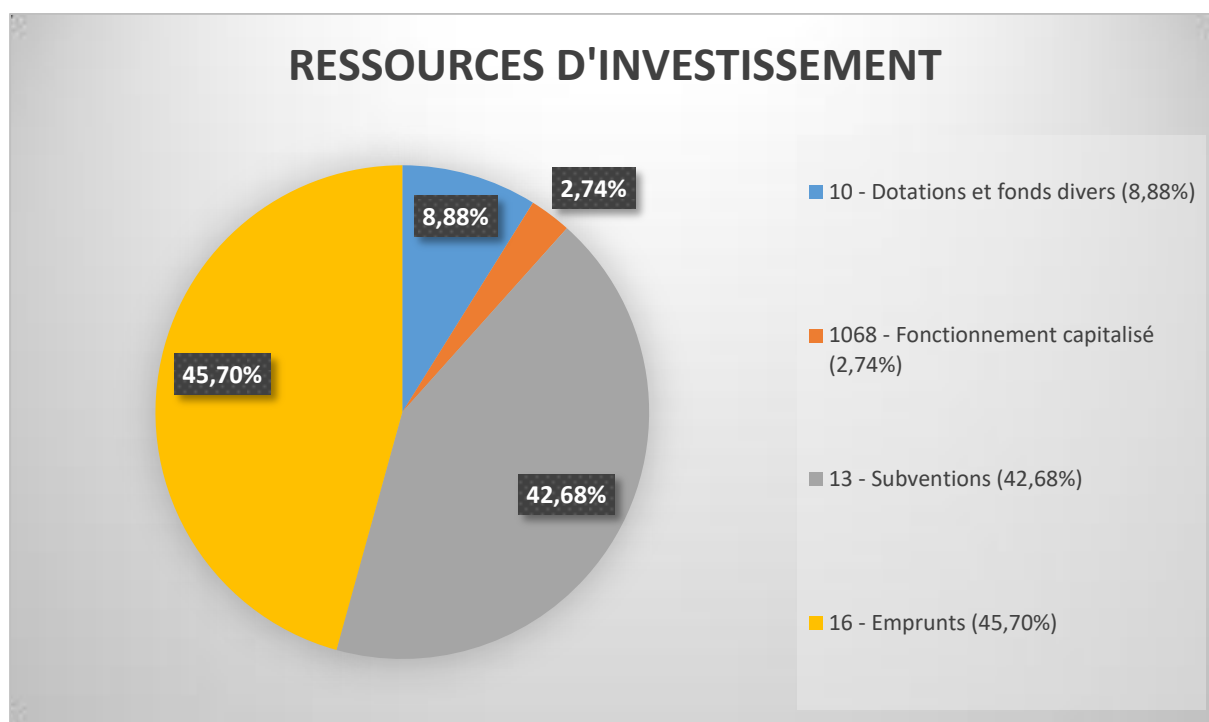
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (- 67 380,23 € soit – 72,30%) : Diminution due à une baisse des titres annulés sur exercices antérieurs.
- Chapitre 014 - Atténuation de produits (- 25 903 € soit – 12,95%) : Diminution de notre participation au fonds de péréquation intercommunal et communal. Pour rappel, ce fonds créé par l'Etat en 2012 consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour les reverser à des collectivités dites « moins favorisées ».

## II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'exécution 2018 de la section d'investissement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de 279 968,11 €.

Chapitres	Désignation	CA 2018	Restes à réaliser	Chapitres	Désignation	CA 2018	Restes à réaliser
	<b>A - Recettes réelles</b>				<b>A - dépenses réelles</b>		
10	Dotations et fonds divers	420 264,81		10	Dotations fonds divers	84 534,66	
cpte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	129 401,98		16	Emprunts et dettes assimilées	819 194,74	
13	Subventions d'investissement	1 022 249,46	996 020,00	20	Immobilisations incorporelles	40 365,27	52 243,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 591 321,75	570 000,00	204	Subventions d'équipement	303 000,13	36 178,00
024	Ventes		400 000,00	21	Immobilisations corporelles	149 053,22	14 527,00
				23	Immobilisations en cours	592 754,51	678 790,00
				0022	ANRU	432,00	486 260,00
				0029	Complexe Multi Culturel et Sportif	1 927 646,25	539 606,00
				0031	Requalification urbaine Pézole	17 380,94	12 619,00
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>3 163 238,00</b>	<b>1 966 020,00</b>		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 934 361,72</b>	<b>1 820 223,00</b>
	<b>B - Recettes d'Ordre</b>				<b>B - dépenses d'ordre</b>		
040	Transfert entre sections	2 160 197,26		040	Transfert entre sections	1 109 105,43	
041	Opérations patrimoniales	90 597,02		041	Opérations patrimoniales	90 597,02	
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 250 794,28</b>	<b>0,00</b>		<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 199 702,45</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 414 032,28</b>	<b>1 966 020,00</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 134 064,17</b>	<b>1 820 223,00</b>

## A – Les recettes réelles d'investissement



Les principales ressources d'investissement sont composées comme suit :

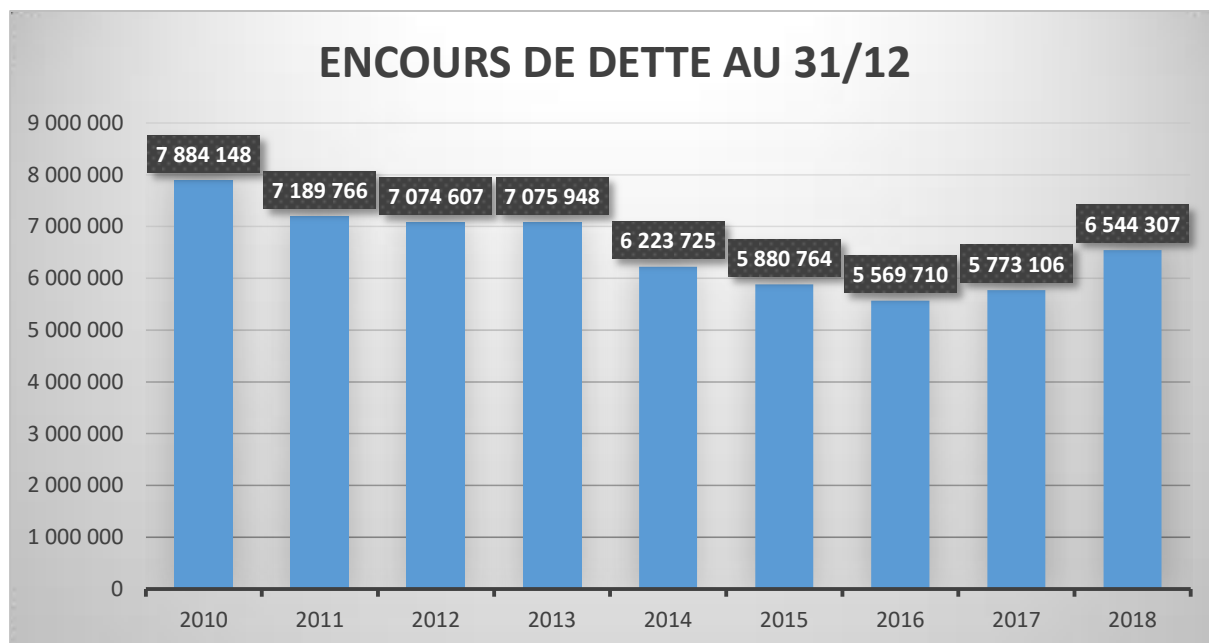
- Fonds de compensation TVA (FCTVA) : 288 641,39 €
- Taxe d'urbanisme : 131 623,42 €
- Subventions d'équipement :

Partenaires financiers	CA 2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL
Etat - FSIPL - Travaux divers bâtiments publics	15 591,86		15 591,86
Etat - FSIPL - Création CMCS		332 500,00	332 500,00
Réserve parlementaire - création CMCS		5 000,00	5 000,00
Etat - ANRU : Aménagement cœur de quartier des Buis	60 986,12	146 148,00	207 134,12
Région - ANRU : Aménagement cœur de quartier des Buis	339 573,48	121 103,00	460 676,48
Région - création CMCS		123 693,00	123 693,00
Région - Travaux de voirie		23 036,00	23 036,00
Département - Création CMCS	312 500,00	20 833,00	333 333,00
Département - ANRU : Aménagement cœur de quartier des Buis	83 170,00	3 110,00	86 280,00
PMA - création CMCS	90 000,00	120 000,00	210 000,00
PMA - Enfouissement réseaux parcours THNS	74 292,00		74 292,00
PMA - Restructuration Centre Commercial Godard		72 918,00	72 918,00
Syded - ANRU : Aménagement cœur de quartier des Buis	9 809,00	8 191,00	18 000,00
Syded - Enfouissement réseaux parcours THNS	6 503,00		6 503,00
Syded - Enfouissement réseaux rue Villedieu		19 488,00	19 488,00
La poste - Aménagement poste communale	20 000,00		20 000,00
Etat - Amendes de police	9 824,00		9 824,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 022 249,46</b>	<b>996 020,00</b>	<b>2 018 269,46</b>

- Autofinancement de l'exercice 2017 (réalisé en 2018) : 129 401,98 €
- Emprunt : 2 160 000 € dont 570 000 € en restes à réaliser.



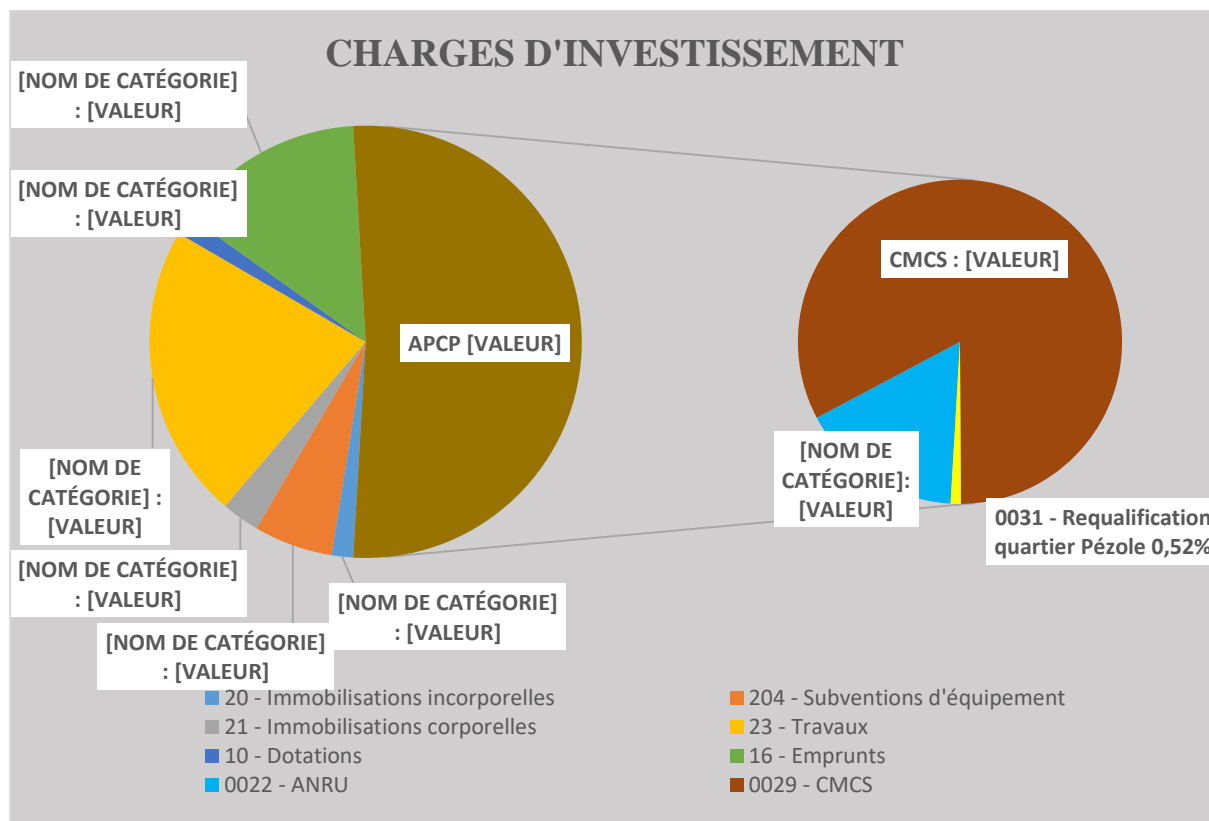
## Quelques éléments sur la dette



Quelques éléments de comparaison de l'endettement de notre ville par rapport aux moyennes de notre strate (Source DGCL) :

ANNEES	En € par habitant				En % des produits de fonctionnement			
	Encours de dette		Annuité de la dette		Encours de la dette		Annuité de la dette	
	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate
2010	673	950	76	117	62,18%	75,25%	7,04%	9,23%
2011	613	935	78	120	53,75%	71,18%	6,84%	9,13%
2012	600	955	80	116	55,91%	72,17%	7,47%	8,78%
2013	609	964	87	118	55,15%	72,11%	7,91%	8,83%
2014	546	958	86	121	49,98%	71,62%	7,84%	9,02%
2015	546	944	102	124	37,92%	69,67%	7,07%	9,17%
2016	530	918	89	134	46,55%	66,45%	7,82%	9,66%
2017	567	893	90	116	49,66%	66,95%	7,89%	8,73%

## B – Les dépenses réelles d'investissement



Les principales dépenses d'investissement sont composées de :

- Reversement à Pays de Montbéliard Agglomération d'une partie du produit des taxes d'urbanisme perçu en 2017 pour un montant de 84 534,66 € ;
- Remboursement du capital de la dette : 818 799,76 € ;
- Remboursement cautions appartement : 394,98 € ;

- Les acquisitions et subventions d'équipement :

Désignation	CA 2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL
<b><u>Les acquisitions de logiciels et frais d'études et d'insertion</u></b>			
Frais de réalisation de documents d'urbanisme			0,00
Frais d'études divers	35 245,71	21 375,00	56 620,71
Frais d'insertion	650,83		650,83
Acquisition de logiciels	4 468,73	30 868,00	35 336,73
<b>Sous-Total 1</b>	<b>40 365,27</b>	<b>52 243,00</b>	<b>92 608,27</b>
<b><u>Les acquisitions immobilières</u></b>			
Terrains nus	3 214,66	6 558,00	9 772,66
Immeubles	25 627,40		25 627,40
<b>Sous-Total 2</b>	<b>28 842,06</b>	<b>6 558,00</b>	<b>35 400,06</b>
<b><u>Les acquisitions mobilières</u></b>			
Matériels d'incendie	14 569,30		14 569,30
Matériels et outillages divers	11 425,13		11 425,13
Matériels de transport			0,00
Matériels de bureau et informatique	29 008,95		29 008,95
Mobilier	2 203,52	4 421,00	6 624,52
Autres équipements	63 004,26	3 548,00	66 552,26
<b>Sous-Total 3</b>	<b>120 211,16</b>	<b>7 969,00</b>	<b>128 180,16</b>
<b><u>Les subventions d'équipement</u></b>			
Subvention frais invest. CMS Unique	98,28		98,28
Participation Travaux Complexe des Tâles	3 648,00		3 648,00
Enfouissement réseau électrique rue Oehmichen	101 563,14		101 563,14
Enfouissement réseau télécom rue Oehmichen	41 422,23		41 422,23
Enfouissement réseau électrique rue des Carrières	16 465,00		16 465,00
Réseau électrique Esplanade Vurpillot	88 013,59		88 013,59
Enfouissement réseau télécom rue Vergers / rue des Carrières	2 725,77	3 468,00	6 193,77
Enfouissement réseau électrique rue Villedieu	27 356,95	18 238,00	45 594,95
Enfouissement réseau télécom rue Villedieu	21 707,17	14 472,00	36 179,17
<b>Sous-Total 4</b>	<b>303 000,13</b>	<b>36 178,00</b>	<b>339 178,13</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>492 418,62</b>	<b>102 948,00</b>	<b>595 366,62</b>

- Travaux hors programme pluriannuel :

Désignation	CA 2018	Restes à réaliser 2018	TOTAL
Bâtiments scolaires	43 067,92	8 720,00	51 787,92
Stade et équipements sportifs	6 571,34	947,00	7 518,34
MJC / Centre de loisirs	3 607,20	1 578,00	5 185,20
Ecole de musique		2 398,00	2 398,00
Salle Oehmichen	98,15		98,15
Salle OTA	620,76		620,76
Médiathèque	112,65		112,65
Hôtel de Ville	81 577,19	4 324,00	85 901,19
Centre Technique Municipal	203 337,87	186 933,00	390 270,87
Maison des associations Chardonnerets	4 305,60		4 305,60
Maison des associations Buis	171,60		171,60
Local associatif rue des Ecoles		20 517,00	20 517,00
Multi-Accueil Lou Bottèt		2 084,00	2 084,00
Logements communaux	8 874,18		8 874,18
Centre Commercial Godard	3 826,05	196 527,00	200 353,05
Eclairage Public	84 029,61	36 655,00	120 684,61
Installation fibre optique		11 061,00	11 061,00
Voirie Communale	105 037,06	113 406,00	218 443,06
Esplanade Fernand Vurpillot	2 029,68	1 104,00	3 133,68
Forêt communale	4 098,30		4 098,30
Cimetière	14 232,00	26 379,00	40 611,00
Installation d'une vidéo protection	27 157,35	1 157,00	28 314,35
Avance pour rachat acquisitions EPF		65 000,00	65 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>592 754,51</b>	<b>678 790,00</b>	<b>1 271 544,51</b>

- Principales réalisations :

- Poursuite de l'aménagement de l'hôtel de ville (CCAS et police municipale) ;
- Extension du Centre Technique Municipal ;
- Restructuration du centre commercial Godard ;
- Enfouissement des réseaux d'éclairage public quartier des Bruyères, rue Villedieu, Carrefour rue des Vergers / rue des Carrières ;
- Réfection complète de la rue des Vergers y compris les carrefours rue de Sous-Roches, rue des Bruots et rue de Touraine.

- Travaux pluriannuels :

- Rénovation urbaine (programme ANRU) : Aménagement du cœur de quartier des Buis (486 692 € dont 486 260 € en restes à réaliser) ;
- Création d'un complexe multiculturel et sportif (CMCS) : Travaux de construction d'un complexe multiculturel et sportif en lieu et place du gymnase des Longines (2 467 252,25 € dont 539 606 € en restes à réaliser) ;
- Requalification urbaine du quartier de Pézole : Démarrage des études relatives à l'aménagement urbain du quartier (29 999,94 € dont 12 619 € en restes à réaliser).

**III – RESULTATS DE CLOTURE ET AFFECTATION DU BUDGET PRINCIPAL**

Désignation	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Total	Recettes	Dépenses	Total
Opérations réelles	12 260 205,55	10 758 338,63	1 501 866,92	3 163 238,00	3 934 361,72	-771 123,72
Opérations d'ordre	1 109 105,43	2 160 197,26	-1 051 091,83	2 250 794,28	1 199 702,45	1 051 091,83
<b>Total</b>	<b>13 369 310,98</b>	<b>12 918 535,89</b>	<b>450 775,09</b>	<b>5 414 032,28</b>	<b>5 134 064,17</b>	<b>279 968,11</b>
Restes à réaliser 2018	0,00	0,00	0,00	1 966 020,00	1 820 223,00	145 797,00
Résultats 2018	13 369 310,98	12 918 535,89	450 775,09	7 380 052,28	6 954 287,17	425 765,11
Report résultats 2017	1 102 892,78		1 102 892,78		876 711,98	-876 711,98
<b>Résultats cumulés</b>	<b>14 472 203,76</b>	<b>12 918 535,89</b>	<b>1 553 667,87</b>	<b>7 380 052,28</b>	<b>7 830 999,15</b>	<b>-450 946,87</b>

**Affectation des résultats de clôture au Budget Primitif 2019 :**

L'excédent cumulé de fonctionnement d'un montant de 1 553 667,87 € a été affecté de manière prioritaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 450 946,87 €, le solde disponible de 1 102 721,00 € a été repris en recettes de fonctionnement.

# BUDGET ANNEXE

## « Lotissement des Tâles »

A la suite de la décision du Conseil Général et de l'Education Nationale de fermer le collège des Tâles, la Ville a engagé une réflexion sur le devenir du site et s'est orientée vers un aménagement foncier permettant ainsi de développer l'offre locative mais également l'accession à la propriété sur le territoire communal.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique, destinés à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cessions des terrains concernés.

En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas vocation à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Aussi, par délibération en date du 18 octobre 2013, le conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement des Tâles » qui regroupe l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement.

Depuis la réforme immobilière de 2010, les opérations d'aménagement des collectivités publiques font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA. A ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget sont comptabilisées hors taxes.

Au titre de l'exercice 2018, le budget annexe « lotissement des Tâles » n'a donné à aucune écriture comptable.

### III – RESULTATS DE CLOTURE ET AFFECTATION DU BUDGET ANNEXE

Désignation	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Total	Recettes	Dépenses	Total
Opérations réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Restes à réaliser 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report résultats 2017			0,00	34 291,35		34 291,35
<b>Résultats cumulés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 291,35</b>	<b>0,00</b>	<b>34 291,35</b>

**Reprise des résultats de clôture au Budget Primitif 2019 :**

L'excédent d'investissement constaté d'un montant de 34 291,35 € a été repris au compte de recettes d'investissement 001.

## RESULTATS CONSOLIDES

Désignation	Résultat de clôture 2017	Recettes exercice 2018	Dépenses exercice 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture 2018	Solde restes à réaliser	Résultat cumulé 2018
<b>Fonctionnement</b>							
Budget Principal	1 102 892,78	13 369 310,98	12 918 535,89	450 775,09	1 553 667,87	0,00	1 553 667,87
Budget Annexe				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>1 102 892,78</b>	<b>13 369 310,98</b>	<b>12 918 535,89</b>	<b>450 775,09</b>	<b>1 553 667,87</b>	<b>0,00</b>	<b>1 553 667,87</b>
<b>Investissement</b>							
Budget Principal	-876 711,98	5 414 032,28	5 134 064,17	279 968,11	-596 743,87	145 797,00	-450 946,87
Budget Annexe	34 291,35			0,00	34 291,35	0,00	34 291,35
<b>TOTAL II</b>	<b>-842 420,63</b>	<b>5 414 032,28</b>	<b>5 134 064,17</b>	<b>279 968,11</b>	<b>-562 452,52</b>	<b>145 797,00</b>	<b>-416 655,52</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>260 472,15</b>	<b>18 783 343,26</b>	<b>18 052 600,06</b>	<b>730 743,20</b>	<b>991 215,35</b>	<b>145 797,00</b>	<b>1 137 012,35</b>